

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL**

L'an deux mille vingt

Le 23 septembre 2020 à 18h30

Le comité syndical du Syndicat mixte pour le tri sélectif et  
le traitement des déchets ménagers et assimilés de la région  
de MONISTROL sur LOIRE (S.Y.M.P.T.T.O.M.), légalement convoqué,  
s'est réuni à la Maison des Associations de MONISTROL sur LOIRE  
sous la présidence de  
Monsieur Alain MARTIN, Président de séance

**Etaient présents :**

. *Les membres titulaires, ci-après (31):*

Guy JOLIVET – Philippe GESSEN – Alain MARTIN

Jean-Pierre MONCHER – Josiane GIRAUD

Éric GROS

Thierry VACHER

Daniel PABIOU

Jean-Paul LYONNET – Christian BONNEFOY – Laurent CAPPY – Calogero GIUNTA – Anne  
MANGIARACINA

Bernard BARRY – Yves BRAYE – Didier ROUCHOUSE –

Patrick RIFFARD – Michel CONVERS

Jean-Paul CELLE

Michel MONDON

Pascal MEILLER

Eric DUBOUCHET

Karine LARDON

Anthony MOUNIER – Justine ROUX

Thierry BENEVENT

Alain FOURNIER – Jean-Paul AULAGNIER

Pierre LIOGIER – Evelyne BAYET – Nathalie ARSAC-DELAIGUE

**Etaient absents excusés (4):**

Anne DEFOUR

Dominique FREYSSINET

Christian GIBERT

Pierre MOREL

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL



N° 2020.09.19

**Objet :** Désignation d'un délégué local au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

**RAPPORT DU PRESIDENT :**

Monsieur le Président rappelle que le SYMPTTOM adhère depuis 2012 au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Cette association, loi 1901 à but non lucratif, est un organisme d'action sociale de portée nationale pour la Fonction Publique Territoriale.

A cet effet, il propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques-réduction, ...) qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

Considérant le renouvellement de l'assemblée délibérante, le Comité syndical doit procéder à l'élection d'un délégué local pour siéger au sein du Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Au regard de ce qui précède, je vous propose de :

- **DESIGNER** un délégué pour siéger au sein du Comité National d'Action Sociale (CNAS).
- **ME DONNER TOUS POUVOIRS** pour l'exécution des présentes dispositions.

Monsieur Yves BRAYE propose sa candidature au poste de délégué local au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Le comité syndical,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité sur 31 votants,

- **DESIGNE** Monsieur Yves BRAYE en qualité de délégué élu pour siéger au sein du Comité National d'Action Sociale (CNAS).
- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Président pour veiller à l'exécution des présentes dispositions.

====

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Fait et délibéré

À MONISTROL sur LOIRE

Le 23 septembre 2020,

Le Président,

Jean-Paul LYONNET

**S.Y.M.P.T.T.O.M**  
17, Rue du Général de Chabron  
BP 20029  
43120 MONISTROL SUR LOIRE  
Tél : 04 71 75 57 57